

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU BUREAU
SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026

1.3 – HERICOURT – RUE CONDORCET : RETROCESSIONS FONCIERES

Il est proposé au Bureau d'Habitat 70 de délibérer sur la rétrocession d'emprises foncières rue Condorcet à Héricourt.

En effet, afin de pouvoir commercialiser un programme locatif sis rue Condorcet à Héricourt, Habitat 70 a fait appel à un géomètre-expert afin de procéder au découpage des emprises foncières des pavillons concernés. Un bornage a été effectué par un géomètre-expert le 02 mars 2022.

Cette opération a permis d'identifier des emprises foncières qu'il convient de régulariser par le biais de cessions réciproques entre Habitat 70 et la Commune d'Héricourt. Cette régularisation est indispensable pour permettre de conclure les ventes des pavillons.

Conformément au plan de bornage et de division annexé à la présente délibération, il sera proposé à la Commune d'Héricourt de céder à Habitat 70, les parcelles suivantes :

- Parcelle cadastrée AI 1900 d'une superficie de 46 m²
- Parcelle cadastrée AI 1901 d'une superficie de 63 m²
- Parcelle cadastrée AI 1902 d'une superficie de 1 m²

La superficie totale de ces parcelles est de 110 m².

En outre, il sera proposé à la Commune d'Héricourt de procéder à l'acquisition des parcelles suivantes :

- Parcelle cadastrée AI 1888 d'une superficie de 16 m²
- Parcelle cadastrée AI 1890 d'une superficie de 17 m²

La superficie totale de ces parcelles est de 33 m².

L'acquisition et la cession de ces parcelles feront l'objet d'actes consentis chacun au prix symbolique de 1 euro.

Les frais de notaire seront à la charge exclusive d'Habitat 70.

Au vu de ces éléments, le Bureau d'Habitat 70 à l'unanimité autorise le Directeur général à signer tous les documents et actes relatifs à l'acquisition des parcelles section AI n°1900,1901,1902 ainsi qu'à la cession des parcelles section AI n°1888 et 1890 sis sur la commune d'Héricourt dans les conditions indiquées ci-dessus.

Pour extrait délivré conforme
Fait à Vesoul le 08/09/2026
Le Directeur général
Olivier ROSAT

